

Paris, le 25 mars 2009

Madame SIPAHIMALANI
Messieurs COURIVAUD et HUBERT

SNES-FSU

46, avenue d'Ivry

75647 PARIS Cedex 13



**Inspection
générale
de l'éducation
nationale**

**groupe des
mathématiques**

Le doyen

JaM/CP/n°2009-065

Affaire suivie par
Jacques Moisan

Téléphone
01 55 55 32 94

Fax
01 45 50 49 39

Mél.
jacques.moisan
@education.gouv.fr

107 rue Grenelle
75357 Paris SP 07

V/Réf : lettre du 17 mars 2009

Objet : consultation sur les programmes de seconde

Madame, Messieurs,

J'ai pris connaissance avec intérêt de votre lettre qui reprend un certain nombre de points sur lesquels nous avons échangé.

Le projet de programme mis en consultation s'inscrit, comme vous le savez, dans la continuité des programmes de collège rénovés à partir de la classe de 6^e entre la rentrée 2005 et la rentrée 2008.

Contrairement à l'opinion que vous exprimez, je ne pense pas que ce projet de programme change l'esprit de l'enseignement des mathématiques. Il prend simplement en compte pour le lycée la lettre et l'esprit des nouveaux programmes de collège ainsi que le caractère de détermination de la classe de seconde qui, à ma connaissance, depuis l'arbitrage rendu à la suite de la publication du rapport de la commission Thélot¹, n'a pas été remis en cause.

Comme les programmes de collège rénovés, le projet de programme de seconde fixe les types de problèmes que doivent résoudre les élèves. Comme les programmes de collèges, il met plus l'accent sur la capacité à raisonner que sur l'acquisition de techniques.

Pour nous, ce dernier point est l'essentiel pour préparer la poursuite d'études scientifiques et détecter les capacités des élèves – bien plus que l'accumulation de savoirs inutiles à la majorité d'entre eux.

Par ailleurs, ce projet de programme poursuit l'effort engagé au collège relativement à l'utilisation en mathématiques d'outils logiciels avec, notamment, l'introduction d'une modeste partie algorithmique destinée à mettre enfin les mathématiques enseignées en phase avec les réalités de notre temps !

¹ Qui préconisait la fin de la seconde de détermination



2/2

Par l'introduction de véritables et consistants thèmes d'étude, il permet une réelle différenciation dans la classe et doit permettre la réussite de tous les élèves en mathématiques ce qui est, je l'espère, une préoccupation commune.

Le projet de programme s'inscrit dans l'organisation actuelle du lycée et ne préjuge en rien de ce que sera une éventuelle réforme, mais il s'inscrit dans une démarche commencée en 2005 qui sera poursuivie.

Pour ce qui concerne l'accompagnement de sa mise en place, nous avons réuni la semaine dernière les IA-IPR de mathématiques afin d'organiser pédagogiquement la consultation et les synthèses académiques.

La DGESCO organise des réunions interacadémiques de formation au mois de mai et les IA-IPR de mathématiques prévoient des réunions d'information des professeurs au mois de juin, suivies de formations aux mois de septembre et octobre 2009. Notre traditionnelle université d'été organisée par la DGESCO sera consacrée à l'entrée dans les mathématiques par les problèmes ce qui, au-delà du programme lui-même, est notre priorité dans la continuité du collège.

Comme vous le savez, ce programme a été mis en consultation non par moi-même mais par la DGESCO qui en assure la mise en œuvre matérielle. Bien entendu, nous sommes attentifs au déroulement et aux remontées de la consultation, car notre souci est de connaître véritablement, au-delà des postures convenues, l'opinion et le sentiment des enseignants de mathématiques. Dans ce cadre, je peux vous assurer que nous tiendrons le plus grand compte des remontées académiques de la consultation. Le programme définitif proposé au CSE assurera la cohérence de l'ensemble et sera prêt pour la fin du mois de mai.

Nous avons mis en chantier, avec la DGESCO, l'élaboration de documents ressource pour la classe qui seront prêts au mois de juin et seront adaptés, bien sûr, au programme définitif.

En espérant que les renseignements contenus dans cette lettre seront de nature à vous rassurer, je vous adresse mes salutations distinguées.

Le doyen du groupe des mathématiques

Jacques MOISAN

CPI : M. Jean-Louis Nembrini, directeur général de l'enseignement scolaire
M. François Perret, doyen de l'inspection générale